

# MC TRADUCTION SPECIALISEE

## *Terminologie anglaise*

OMC, ONU, postale, ...  
Sociétés de traduction  
Free-lance

Ecoles : Esit, Isit (privé), LETI (l'eti?, Genève), ...

---

### Qu'est-ce que la terminologie ?

Deux grands sens :

- Ensemble de termes (mots techniques), qui rentrent dans un domaine de connaissance. Par exemple d'une science (terminologie de la médecine, de la physique nucléaire...), ou d'un art (terminologie de la musique, de la danse classique,...), d'un métier (terminologie de la plomberie,...)... Cela peut aussi être une entreprise qui a sa propre terminologie et l'utilise pour se différencier de ses concurrents.  
Cela peut être aussi un ensemble de termes liés à un objet. Par exemple un déclencheur d'avalanche, tous les termes qui s'appliquent à l'appareil.
- Une discipline, une matière enseignée qui donne lieu à un métier. C'est un lien entre le concept/la notion et le terme/la dénomination. Cette discipline s'inscrit forcément dans la linguistique, et dans l'étude du lexique (= l'ensemble des mots d'une langue).

### Qu'est-ce que la linguistique ?

• C'est l'étude scientifique du langage. C'est une science récente, émergée au 20<sup>e</sup> siècle. La linguistique étudie le langage à travers les langues.

Différence entre le langage et les langues → langage = capacité de représenter la réalité par des signes, qui a donné un avantage extraordinaire à l'humain / les langues = ensemble de signes qui est propre à une communauté.

• Les premiers travaux de linguistique qui ont été fait ont été pour mieux comprendre les langues anciennes (ex : le grec, le latin). On a retrouvé des choses qui remontent à une des deux civilisations qui ont inventé l'écriture (3 500 av. J.C., en Égypte avec les hiéroglyphes & à Sumer avec l'écriture cunéiforme). La pierre de rosette a été un objet qui a permis de mieux déchiffrer les langues anciennes (égyptien, grec, ?).

• Le français a commencé à se fixer comme langue moderne à la Renaissance, car le roi François Ier a fait un décret en 1539 (l'ordonnance de Villers-Cotterêts) selon lequel les décrets etc devaient être écrit en français et non plus en latin. 1550 : première grammaire française.

L'étude du langage est différente de ce qu'on avait fait avant : elle a eu le but de fixer la langue, de créer des règles de grammaire. L'étude de la langue en 16e siècle a eu un objectif normatif et prescriptif.

- Après cela on a cherché l'origine des langues. On a trouvé des familles de langue : romane (venant du latin), indo-européenne (où on a réussi à montrer que finalement les langues romanes, les langues germaniques, les langues scandinaves,... avaient des liens avec les langues de l'Inde et que ces langues avaient des origines communes)...

Tour de Babel = « explication » de la religion pour expliquer aux gens qu'il existe plusieurs langues. A l'époque, pour l'église la langue mère était l'hébreu car c'était la langue dans laquelle Dieu s'était adressée aux hommes.

- Fondateur de la linguistique au 20e siècle : Ferdinand de Saussure, brillant linguiste qui avait déjà travaillé sur l'évolution des voyelles des langues indo-européennes. Entre 1906-1911 il donnait des cours de cette nouvelle science à l'université de Genève. Il s'est ensuite retiré des cours pour poursuivre ses recherches mais est mort peu après. Ce sont ses étudiants qui ont réuni leurs notes de cours pour constituer l'ensemble de ses théories que l'on connaît aujourd'hui.

L'objet d'étude de cette science est triple : langage, langue, parole.

- La langue c'est un système de signes exprimant des idées partagé par une communauté (pour qu'une langue existe, il faut qu'il y ait une communauté qui la parle). On a créé une langue universelle qu'on a nommé esperanto, mais qui finalement n'a pas marché à part pour une communauté d'esperantis. L'anglais est finalement la langue véhiculaire, qu'on appelle *lingua franca*.

Pour certain, il faut que la langue ait une tradition littéraire (pas forcément écrite). Pour que cette langue fonctionne, il faut que la communauté en accepte les règles.

Il y a trois grands « sacs » pour faire une langue : un grand sac de lexique, de règles de grammaire, et de règles de prononciation. C'est un système de convention avec ces 3 grandes parties.

- La parole est caractérisée par une situation d'énonciation, un environnement, un lieu, un temps, les personnes à qui on s'adresse,... C'est l'actualisation de la langue. Ex : chat = la notion de chat / mon chat a disparu = parole. On peut aussi parler de discours.

- Le signe selon Saussure c'est une combinaison arbitraire (= càd non naturel, à l'exception des onomatopées) d'un signifié et d'un signifiant :

→ signifiant = contenant, la matérialisation

→ signifié = idée, concept

On passe du référent/réel au concept/signifié et au signifiant.

Le signe est non seulement arbitraire mais aussi référentiel : chaque signe à sa place, il ne peut exister que parce qu'il s'oppose à différentes pièces.

Tous ces signes se combinent entre eux, sur un **axe syntagmatique**. On a une multiplicité de choix possibles dans les signes pour exprimer ce qu'on a à dire → ce sont les possibilités de la langue, qu'on appelle l'**axe paradigmatique**.

Il y a deux façons d'étudier les langues : soit on étudie leur évolution, qu'on appelle **la diachronie**, soit on étudie un état de langue tel qu'il est à un moment donné, qu'on appelle **la synchronie**. Ce qui est nouveau depuis Saussure c'est qu'on s'est justement intéressés à la synchronie.

→ Distinction entre langue et parole vraiment fondamentale.

***Quand on traduit on ne traduit pas la langue, mais la parole.***

## Définitions de différentes branches de la linguistique

### Morphologie

L'étude des variations de formes (singulier/pluriel, masculin/féminin,...) des mots.

Morphème = plus petite unité signifiante du mot. Ex : students → deux morphèmes : un morphème lexical correspondant au concept d'étudiant, et un morphème grammatical avec le « s » signifiant aussi quelque chose (la notion de pluriel).

→ Ex : « nous avons travaillé à la maison »

Nous, à, la = morphèmes grammaticaux, marquant les locuteurs pour le « nous »

travaill- = morphème lexical, porteur du terme de travailler

avons -é = morphème discontinu grammatical

Maison = morphème lexical

→ 6 morphèmes.

Forme canonique du mots = infinitif, singulier,... qu'on appelle les lemmes, qui s'opposent aux formes fléchies.

### Syntaxe

L'étude de l'articulation des mots entre eux sur l'axe syntagmatique (linéaire), et l'étude des règles qui président à la construction des phrases. Quand on a la morphologie et puis la syntaxe → morphosyntaxe, cela correspond à la grammaire.

Le grand syntacticien, Noam Chomsky, a écrit un ouvrage fondateur sur la syntaxe nommé « Aspect de la théorie de la syntaxe » dans les années 1960. Il a vraiment étudié la syntaxe, sans s'intéresser au sens mais aux mécanismes de la langue qui font qu'on peut construire des phrases. Il aurait voulu trouver un moteur automatique qui permet de générer des phrases. L'idée c'est qu'on peut avoir un nombre fini de mots, mais un nombre infini de combinaisons de phrase. Il a essayé de formaliser la façon dont on peut construire des phrases et d'en faire comme des arbres.

Ex : « le petit garçon prend le ballon rouge »

le petit garçon = syntagme nominal → dev, adj, n

prend le ballon rouge = syntagme verbal → v

→ sn → de, ad, n

Ex : « Pierre permet à Marie de venir »

« Pierre promet à Marie de venir »

→ Lien entre « Marie » et « venir » : qui est-ce qui vient ?

Alors que ça semble très semblable à la base, en réfléchissant à la syntaxe on voit des compréhensions très différentes.

### Phonétique - phonologie

- Phonétique : « qui a rapport aux sons du langage » ; + générale, la production des sons de toutes les langues et comment les construire.
- Phonologie : « science qui étudie la fonction des sons dans les langues naturelles » ; étude de la fonction des sons à l'intérieur de la langue. → qui va dégager les phonèmes.

- Phonème : « la plus petite unité de langage parlé, dont la fonction est de constituer les signifiants et les distinguer entre eux. » ; Ex : la différence entre « pris » et « plis » ne se fait qu'à une lettre, un son, mais qui permet de distinguer deux sens.

Deux types de voyelles : vocalique et consonantique. Pour les voyelles, on laisse l'air sortir complètement, avec les consonnes on réduit la sortie d'air. En anglais, il y a des consonnes qui n'existent pas en français : « th » de « this » et « th » de « thank you ». Mais surtout l'anglais se distingue au niveau des voyelles : il y a des diphtongues que l'on n'a pas en français, et une distinction entre les voyelles longues et les voyelles courtes. En français on a également quelque chose de spécifique : les nasales (« on », « ein », « an »), le « u », les variations entre « é » et « è ».

### Sémantique

\* Sémantique : « Étude du langage considéré du point de vue du sens ; théorie visant à rendre compte des phénomènes signifiants dans le langage ».

\* Sème : « Unité minimale différentielle de signification »

→ Exemple : train, métro, téléphérique, funiculaire

Ce sont des morphèmes lexicaux, que l'on va transformer en sème.

	Transport en commun	Sur rails	Sur câble	Souterrain	Aérien	Urbain
Train	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Métro	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Téléphérique	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Funiculaire	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui

Il y a à chaque fois un sème qui est distinct : **le sème est un trait de signification**. Une notion est composée de plusieurs sème (ex : un train est un véhicule de transport en commun, sur rails, souterrain et aérien).

Autre exemple :

	Siège	Dossier	Accoudoir
Fauteuil	Oui	Oui	Oui
Chaises	Oui	Oui	Non
Tabouret	Oui	Non	Non

→ On part toujours d'un élément commun, et puis après on va toujours avoir dans une définition un élément qui va définir un terme par rapport à un autre.

*Plusieurs niveaux :*

Phonologique : phonème

Morphologique : morphème

Lexical : morphème lexical (lexème) → lemme = forme brute du lexème.

Sémantique : sème

Syntaxique : l'arrangement des mots sur la phrase

Discursif : au niveau du discours, s'intéresser au niveau pragmatique : qui parle, à qui, de quoi.

## La lexicologie

Branche qui étudie le lexique (= l'ensemble des mots d'une langue). On distingue lexicologue (qui étudie et analyse le lexique) et lexicographe (qui rédige, qui écrit les dictionnaires).

Au niveau quantitatif : nombre de mots du lexique → entre 400 000 et 500 000 selon les langues. C'est compliqué à définir à cause de la terminologie. Quand on regarde le lexique des sciences, de la chimie, il y en a des milliers qui tous les jours sont créés : on a du mal à tenir un compte stable. On dit que le lexique anglais est autour de 500 000, et le français autour de 200 000-300 000.

[Un peu d'histoire : Toutes les langues se sont développées en fonction de l'histoire mais l'anglais c'est quelque chose de particulier : au plus loin qu'on puisse remonter l'Europe de l'Ouest était peuplée par des Celtes, puis avec l'expansion du monde romain cette langue a été un peu influencée par la langue romane, puis il y a eu les invasions barbares (de langue germanique) avec les Angles et les Saxons envahissant le Royaume-Uni actuel → ces dialectes germaniques ont chassé les langues celtes (gaelic). Puis il y a eu les Vikings (norvégiens) qui ont inclus des mots scandinaves. → langue mélangée avec du germanique, un petit peu de celte, un peu de norvégien, et un tout petit peu de romain. En 1066, c'est l'invasion normande (français) qui ont vraiment pris possession de l'Angleterre : pendant 2 siècles les hauts dirigeants parlaient le français (d'où les termes juridiques etc proche du français). => L'anglais a été très enrichi au fil des siècles, qui fait qu'on a beaucoup de doublons (sheep/mutton par exemple : les paysans parlaient anglo-saxon et appelaient donc un mouton « sheep », qui atterrissait dans les assiettes des seigneurs français : « mutton »). Il y a eu les mêmes invasions en France, mais ce n'est pas sorti pareil, du fait probablement d'une conquête romaine énorme, on parlait de gallo-romains, on avait accepté l'influence latine. Il reste très peu de mots gaulois (villes, termes venant de l'agriculture). Les Francs étaient des germaniques qui, contrairement aux anglo-saxons qui se sont imposés en Angleterre, se sont fait intégrer par le latin de l'époque.]

Lexicographe : le premier dictionnaire populaire, c'est le Petit Larousse (1856), concept inventé par un professeur pour que toutes les familles aient un dictionnaire et parlent toutes français : unifier le pays par la langue. Ce Petit Larousse n'avait que 5 000 mots, aujourd'hui il en a 87 000. C'est un dictionnaire encyclopédique : il y a des mots courants, mais aussi des mots sur des domaines spécialisés proche de l'individu moyen. Son rival est le Petit Robert, créé en 1967, qui se concentre vraiment sur les mots, c'est un dictionnaire analogique (avec des exemples d'emploi des mots).

Pourquoi chercher à rendre le dictionnaire plus petit ? → voyage. Ces dictionnaires minimalistes ont été fait à partir de registre de conversation. En Anglais, on a un dictionnaire qui s'appelle « Basic English » qui a 850 mots.

L'unité de base du lexicologue, c'est **la lexie** (= une unité de base mémorisée / une unité fonctionnelle mémorisée dès l'apprentissage – ex : pomme de terre).

### Les lexies :

**Lexie primaire** : qui se compose d'une base (ex : boy)

**Lexie dérivée** : modifiée pour composer une autre lexie

→ avec affixe = préfixe, suffixe (ex : boy → boyhood / trouver → retrouver)

→ sans affixe = ex : mouse - l'animal, la souris d'ordinateur

→ changement de catégorie = ex : nocturne - adj → nom.

**Lexie composée** : ex : grand-père, pomme de terre, porte-clé,...

**Lexie prépositionnelle** : expression constituée d'un groupe de mot précédé d'une préposition (ex : on the one hand).

**Lexie complexe** : les phrases lexicalisées (ex : les proverbes, les expressions avec un verbe et un nom « ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau », « to make up one's mind »).

On fait une entrée de dictionnaire pour les lexie primaire, pour les lexie dérivées avec affixe, et pour les lexiques composées.

Le dictionnaire n'est pas figé (nouveautés tous les ans). On peut opposer le lexique réel et le lexique potentiel (les mots qui ne sont pas créés mais qui pourraient être créés – ex : « candidater » n'est pas dans le dictionnaire, on dit « faire une candidature » ou « postuler »).

Xénolexique : tous les mots étrangers qui ne sont pas dans la langue.

*Dictionnaire :*

Le mot vedette / headword (en gras), le mot recherché.

Phonétique entre crochet.

Catégorie grammaticale - genre - formes fléchies irrégulière (pluriel, féminin, conjugaison) - U/C en anglais pour Uncountable / countable – constructions verbales (en anglais : to apply *for*)

Variante orthographique – variantes régionales

Abréviations

Étymologie

---

Définition(s)

→ en cas de polysémie (plusieurs sens) on a plusieurs sens (concerne la majorité des mots), qui vont suivre un indicateur de domaine.

Indicateur sémantique (sens propre / figuré)

Indicateur de registre (familier, argotique, vulgaire, obscène, soutenu/formel, littéraire, vieilli)

Exemples d'emploi – expressions avec le mot

Donner des dérivations (ex : traditionnel → traditionnellement)

Selon le public visé, on doit faire des choix quant à ce qu'on met dans le dictionnaire. Il y a différents types de dictionnaires : encyclopédique (Petit Larousse) qui permet une ouverture sur le monde en mettant en image les idées présentées par les mots, les dictionnaires de langue qui s'adressent à tous les gens qui ont besoin de vérifier des éléments grammaticaux ou lexicaux, dictionnaire des synonymes. Les dictionnaires ont tous la même approche, par ordre alphabétique, et la même démarche : on part du mot, et dans l'article on explique les concepts.

La majorité des dictionnaires sont sémasiologiques (on part du signe pour aller au concept) → démarche de décodage, axé sur la compréhension.

Mais il existe aussi des dictionnaires onomasiologiques (qui part du concept pour aller au signe), souvent appelés thésaurus, fonctionnant avec des mots-clés → démarche d'encodage, axé sur la production/rédaction.

Les dictionnaires bilingues sont plus dans une démarche de décodage.

## La terminologie

Quand on est passé au français comme langue officielle, on a créé des nomenclatures = des listes de noms, avec une correspondance français/latin. Mais ça a *vraiment* évolué avec l'avènement des sciences et des techniques, surtout au siècle des lumières (18e) → grand travail sur la façon de nommer les éléments scientifiques → ouverture d'esprit, plus de rationalité, libération de l'emprise de l'église qui bloquait un peu les recherches intellectuelles. On s'est posé la question de comment classer les plantes, les animaux, ... On recherche des choses objectives, c'est le siècle de la raison. Par exemple il y eu un grand botaniste suédois, Carl Von Linné qui a proposé une classification des plantes (par système reproductif), et proposé une façon de les nommer, avec une nomenclature binomiale (genre et espèce) en latin. Pareil pour les animaux, par exemple le chat : felis (le genre)

catus (l'espèce) ; le lion : felis leo,...

L'« Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert, « Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers », était un projet en français, sorti par tomes, qui a demandé 20 ans de travail. Ils faisaient des articles sur les sciences, mais aussi sur les métiers, et sur les sciences humaines (ex : esclavage, monarchie,...) qui a conduit à l'interdiction de cette encyclopédie à une certaine époque. C'est la première fois qu'on codifiait comme ça des outils etc, avec leur nom : avec un concept défini et un terme à chaque fois. On ne parle toujours pas de terminologie.

Le père de la terminologie était un autrichien, Eugen Wüster, au 20e siècle, qui contrairement aux savants de l'encyclopédie qui étaient des scientifiques (très ouverts), était un ingénieur. Il fait une théorie générale de la terminologie en 1976 → il est le premier à vraiment poser des bases pour un travail terminologique.

La terminologie s'intéresse uniquement aux termes (aux unités qui désignent les concepts techniques), et pas aux autres aspects de la linguistique (syntaxe, morphologie,...), ou à la diachronie (donc pas à l'étymologie). En revanche elle s'intéresse aux termes d'aujourd'hui et à la néologie (nouveaux termes). La terminologie existe dans un but fonctionnel, elle ne fait pas de l'étude pour la théorie pure, mais pour que ça serve : elle est liée à une fonction de communication dans les sciences et techniques. En terminologie on s'intéresse beaucoup à la relation référent – signifiant – signifié : comment passe-t-on d'une classe réelle à l'idée/au concept d'un objet ? La terminologie va mettre l'accent sur les concepts avant de parler des termes → **primauté du concept sur le terme**. On vise une communication optimale entre les spécialistes/professionnels, ainsi qu'à aider au processus de la normalisation d'une langue. Elle aide à maintenir une langue vivante, une langue **moderne**. Tant qu'on arrive à nommer les nouveautés, les champs spécialisés, la langue évolue bien et se modernise ; alors que si on laisse tomber l'aspect terminologie, on a une langue qui reste la langue courante qu'on parle à la maison, dans la rue, mais qui finira par devenir une langue coupée de l'avancée du monde économique.

Exemple : Au Canada, environ  $\frac{1}{4}$  e la population est francophone. Au cours du 20e siècle, la langue du Québec ne suivait pas tellement l'avancée du monde moderne, elle restait une langue courante en français, et professionnelle en anglais. Dans les années 60, il y a eu une prise de conscience qu'il y a une minorité francophone et il y eu un mouvement qui a fait que le Canada a été décrété Etat bilingue : tout ce que l'Etat Canadien produit doit l'être dans les deux langues. Cela a obligé à reprendre le français à haut niveau → il y a des juristes linguistes qui sont là pour traduire les lois etc dans les deux langues ; on y a placé beaucoup d'argent avec une volonté de rendre une modernité à une langue.

Exemple : Le gaelic en Irlande. Elle est considérée comme la première langue nationale officielle, mais la grande majorité des irlandais parlent anglais et le vrai irish gaelic n'est parlé que dans les campagnes. Il y a eu une renaissance du gaelic qui fait que les irlandais on vraiment fait passer une loi en 2003 décrétant que tout devait être traduit en gaelic, qui est devenu une langue européenne. Des écoles de gaelic se sont créées,... Là aussi il a fallu faire un travail de terminologie.

→ Deux exemples poussés par la politique et la volonté de primer les minorités.

Contre-exemple : le secteur informatique en anglais. Les pays scandinaves ont décidé d'arrêter de faire des dictionnaires informatiques (par exemple anglais-suédois), en décidant de choisir l'anglais comme langue pour ce domaine précis : on parle de terminologie perdue. Avantage : facilite la communication à l'international.

Exemple : L'hébreu, langue de l'ancien testament, langue ancienne → langue de la religion un peu perdue → a été reprise en main pour en refaire une langue active vivante (travail énorme fait sur la langue). Maintenant, Israël est un Etat bilingue hébreu-anglais. Un travail fait également sur l'arabe n'a pas été aussi efficace : ça a été une grande langue des sciences, mais ils sont moins unifié qu'Israël par exemple.

## Le terme

On associe le terme/la dénomination et le concept/notion.

Un concept est *une construction mentale qui sert à classer les objets individuels du monde extérieur ou intérieur en procédant à une abstraction*. → Représentation mentale des objets.

Un terme est *monoréférentiel* et doit pouvoir être défini de façon *univoque* (1 terme = 1 concept).

Exemple : une clé selon si on est dans le contexte de la serrurerie ou de la musique a une définition différente unique, elle ne peut être définie qu'à l'intérieur du domaine.

Un peu comme pour les lexies on va avoir des termes simple (oxygène, acide...), des termes dérivés (acidification, hypertension,...), et une majorité de terme composés (centrale nucléaire, lampe à incandescence, impôt sur le revenu, impôt sur le revenu des personnes physiques, traduction assistée par ordinateur...). Pour savoir ce qui est un terme, il faut savoir différencier un côté figé (ex : espace vert, eau de Cologne) contre la combinaison accidentelle de mots (ex : rideaux gris, eau de Badoit) → Moyen pour savoir si c'est un mot composé : si on ne peut pas rajouter quelque chose, modifier, c'est un terme. Il peut y avoir des exceptions, imposés par exemple dans une directive européenne. Souvent, ces mot composés sont des séries : avec une base (qui aide à montrer qu'on est dans un thème) et un sous-domaine (centrale électrique, hydraulique,...).

Mot - lexique	Terme - domaine
Polysémie (on trouve plusieurs sens dans différents domaines)	Monosémie (on est dans un seul domaine)
Synonymie forte	Très faible synonymie (ex : oxygène = O <sup>2</sup> )
Culturel (des mots de la langue courante très liés à la culture)	Universel (termes objectifs, non liés à une culture)
Émotionnel (beaucoup de mots très connotés)	Objectif
Beaucoup de registres	Registre soutenu (globalement c'est une langue soutenue de spécialistes)
Catégories grammaticales : on a tout.	Catégories grammaticales : prédominance du substantif, quelques verbes et adjectifs.
+ Stable	+ Dynamique (beaucoup de néologie)
Peu d'emprunts (on estime qu'on a environ 5-10% d'emprunt)	+ d'emprunts (domaines de spécialités avec énormément d'emprunts)
Non exhaustif	Exhaustif

## Langue de spécialité

*Langue en situation d'emploi professionnel qui vise essentiellement à la transmission des connaissances.*

Quand on va utiliser cette langue de spécialité c'est pour informer/échanger des informations concernant le travail. Cela exclut tout ce qui est langue de l'émotion, de la création artistique,...

3 critères pour définir la langue de spécialité :

- Un sujet spécialisé / un domaine de connaissance spécialisé
- Utilisateurs spécialistes de ce domaine
- Situation de communication professionnelle

La **terminologie** de la langue de spécialité est particulière (ex : terminologie médicale), avec des **termes savants**. Mais ce n'est pas qu'une question de terme, c'est aussi une question de



**phraséologie** : l'ensemble des expressions / phrases typiques / tournures. Il peut y avoir aussi une **syntaxe** particulière (ex : dans la police, avec une grande utilisation du passif pour être le plus objectif possible) ; ainsi qu'un **registre soutenu**, une tendance à l'objectivité. Elle se caractérise aussi par des **genre textuels**, des formats de texte particuliers (ex : un contrat, un article de recherche,...).

On peut **classer** les langues de spécialité par **domaine** : par exemple le domaine de la médecine, le domaine juridique (divisé en judiciaire, policier,...). Ou par **degré de spécialité** : on commence par le plus spécialisé pour aller vers le plus général :

- 1) Des sciences (des chercheurs, des théoriciens), avec un degré d'abstraction très élevé. Ex : un article de recherche en mathématiques.
- 2) Des sciences appliquées et des techniques (des ingénieurs, les professionnels dans la technologie, des responsables de production), avec beaucoup de terminologie car plus concret, et donc moins d'abstraction.
- 3) Diffusion/distribution & vulgarisation. Mode d'emploi (pour le technicien qui va utiliser la machine par exemple). La terminologie est là, mais mise à la portée des utilisateurs. Ex : texte 1 de l'exercice
- 4) La langue de spécialité intégrée dans la langue courante → phénomène intéressant qui se produit constamment. Ex : micro-onde – il y a 30 ans c'était utilisé par des chercheurs conduisant des recherches sur les micro-ondes, un concept physique pointu, et puis c'est devenu un mot de la langue courante avec un sens différent. Le contraire est aussi possible, avec des mots de la langue courante qui ont un sens particulier dans une langue de spécialité (ex : souris – domaine informatique ; parquet – magistrats dans le domaine juridique ; chair (anglais) – préside le débat / floor – le public).

## Définition

La définition en terminologie suppose :

- un sens unique / UNIVOQUE
- une définition neutre
- un côté normatif, elle fixe le concept pour qu'on puisse s'y référer
- un sens pédagogique.

*Exemple de définition terminologique en mathématique :*

Carré = Polygone → quadrilatère → à distinguer des autres : à 4 côtés égaux → il reste encore à distinguer du losange : à 4 angles droits.

Dans la terminologie, la définition dépend vraiment du **domaine**. Un carré pourrait avoir un tout autre sens par exemple dans le domaine des jeux de cartes, de la coiffure, de la navigation, dans l'industrie textile,...

*Exemple : eau*

Chimie : Corps liquide – molécule constituée de 2H et d'1O – H<sub>2</sub>O.

Physique : Corps liquide qui se congèle à 0° et bout à 100°.

Gemmologie : Aspect diaphane caractéristique de certaines pierres.

Elle dépend aussi du **public** auquel elle s'adresse :

*Exemple : chat*

Lexique courant : Mammifère carnivore (féliné), sauvage ou domestique, au museau court et arrondi.

Vétérinaire : Mammifère phycipède de la famille des félidés – genre felis.

### Agneau

Lexique courant : Petit de la brebis.

Boucher : Ovin livré à l'abattoir n'ayant pas d'incisives de seconde dentition (= dents de lait).

Pour chaque définition on part d'**une base / un générique / un hyperonyme**. Ensuite on a un ou des **élément(s) définitoire(s)** : que ce soit **descriptif**, intégrateur (appartient à), **localisateur** (situé à), **constitutif** (décrit de quoi est composé l'objet), **fonctionnel**.

*Exemple :*

Harpe = **Instrument de musique** à corde pincées tendues entre deux parties d'un cadre triangulaire.

Organeau = **Anneau où l'on amarre le câble d'une ancre**.

Remorqueur = **Bâtiment de petit aunage mais muni de machines puissante permettant de remorquer les navires**.

=> Une définition doit :

- être courte.
- être exprimée correctement et clairement dans une langue qui correspond au public.  
...ne doit pas :
- définir par un concept négatif (par un antonyme).
- être une définition circulaire (des concepts qui se renvoient les uns les autres).
- contenir de paraphrase superflue.
- contenir de formule métalinguistique (on ne doit pas dire la qualifier, ex : pas « verbe qui désigne... », « mot qui signifie... »).

## **Le métier de terminologue**

Travaille dans :

- Institutions nationales ou internationales : UE (base IATE), Canada (Termium), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (demandes de brevets),...
- Grandes entreprises de service linguistique (industries de la langue : recherches qui se font dans le domaine des traitements automatique des langues)
- Grosses entreprises de traduction
- Les entreprises en général, mais moins

Rôle :

- Compileur : collecte la terminologie dans un domaine, l'extrait et la classe.
- Créateur : les français ont inventé des termes comme « informatique » et « logiciel »
- Aménageur linguistique, pour ceux qui travaillent pour un État. Ils participent à une politique linguistique, qui veut normaliser et valoriser la langue.

Il y a une *Commission spécialisée de terminologie et de néologie*, qui se réunit tous les mois, dans lesquels des experts des domaines, des traducteurs et des terminologues font de la veille terminologique : ce sont eux qui cherchent les nouveaux termes.

Travail de terminologie d'une part, et travail pour défendre le français d'autre part.

Qu'est-ce que la normalisation ? → C'est le fait de produire des normes / des références pour aider les gens à parler et travailler de la même façon. Cela a commencé dans l'industrie. Par exemple, si dans une entreprise de vis on veut exporter en Allemagne, il faut se mettre d'accord sur des mesures, des formats, la sécurité,... Le grand organisme international créateur de norme est l'ISO (International Standardisation Organisation) / L'organisme de normalisation française est l'AFNOR. ISO crée des normes (rassembler des experts qui se mettent d'accord pour proposer une unification des processus), et ont notamment créé des normes en terminologie et sur la façon de la travailler.

## Le rôle entre le terminologue et le traducteur

Que se passe-t-il pour le traducteur par rapport à la terminologie ?

→ Tout traducteur spécialisé va avoir besoin de terminologie.

Plusieurs niveaux :

- 1) Terminographie : sortir la terminologie d'un texte et faire des recherches avant de traduire.
- 2) Terminographie a posteriori : travail un peu plus approfondi, pour garder des traces du travail effectué dans le but de s'en resservir plus tard si besoin est.
- 3) Terminographie a priori : on ne part pas d'un texte mais d'un domaine. Ex : une entreprise de traduction obtient un contrat avec un magazine de golf américain très spécialisé. Ils ont tout de suite commencé à chercher la terminologie de ce domaine pour se préparer.

## Phaséologie

Cooccurrence → cooccurents.

→ Fait que des mots se retrouvent les uns à côté des autres / présence simultanée de plusieurs mots dans une phrase.

Exemple :

L'homme est allé au marché, et il y a acheté un kilo de pommes de terre nouvelles.

Syntaxe → les mots ne se placent pas n'importe comment, on aurait pas pu mettre un kilo d'oeuf, ou une montagne à la place du kilo de pommes de terre. On a en plus cet adjectif particulier « nouvelles », qu'on ne peut pas remplacer par « récentes » ou « premières », ce sont les premières de la saison pour lesquelles il faut employer ce terme et pas un autre.

**La phraséologie, c'est l'ensemble des constructions propre à une langue.** Mais ça va inclure aussi bien des expressions / des locutions que des combinaisons de mots typiques plus ou moins stables. Plusieurs degrés : une expression / locution = figée ; une combinaison / collocation (pommes de terre nouvelles).

Ex : « tirer un trait » est une collocation, ce n'est pas le premier mot qui serait venu à l'idée, on penserait plutôt à tracer, dessiner. Mais si on dit « tirer un trait sur quelque chose » on est dans une expression figée.

En traduction les collocations sont plus compliquées qu'une expression figée.

**Collocation = cooccurrence privilégiée, c'est-à-dire un rapprochement de deux mots qui n'est pas forcément figé mais n'est pas fortuit.**

On peut avoir plusieurs combinaisons, mais il y a généralement une liste restreinte de possibilités :

- Nom + Adjectif. Par exemple une peur... bleue (scared to death) / un célibataire... endurci (confirmed bachelor).

- Nom + Verbe. Par exemple la guerre... éclate (the war breaks out).
- Verbe + Nom. Par exemple tenir une promesse / éteindre sa soif / tirer des conclusions.
- Verbe + Adverbe. Par exemple dormir profondément / manger goulûment.
- Adjectif + Adverbe. Par exemple légèrement blessé / highly-skilled
- Nom + Préposition + Nom. Par exemple un kilo de pommes de terre / un rideau de fumée / un essaim d'abeille / une meute de loup / a school of fish.

La caractéristique est la fréquence de ces occurrences, avec un côté arbitraire (on ne peut pas toujours expliquer pourquoi) mais dont on comprend le sens en général. De plus ce sont des ensembles binaires, avec généralement une base et un colocatif.

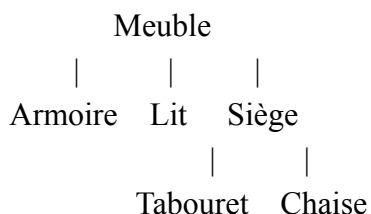
<http://chapmangamo.tumblr.com/>

En terminologie on s'intéresse beaucoup aux relations entre les concepts. Comme on est à l'intérieur d'un domaine, les termes spécialisés font partie d'un système, ils n'existent pas isolément. On peut toujours mettre en relation à l'intérieur d'un système sémantique un terme avec un autre : on arrive à créer des *champs notionnels/conceptuels*. Dans la terminologie de la chimie par exemple on tous les corps chimiques etc qui ont rapport les uns avec les autres, des processus chimiques, des réactions chimiques,...

#### Relations entre les concepts :

- 1) **Relation générique/spécifique** → hyperonyme/hyponyme. Il y en a un qui est plus général que l'autre et qui inclut l'autre : l'hyperonyme inclut l'hyponyme et l'hyponyme est inclut dans l'hyperonyme. Ex : moteur électrique. Tout moteur est un appareil qui transforme l'énergie en énergie mécanique : le moteur est l'hyperonyme. On ne peut pas dire « un moteur est un moteur électrique », tous les moteurs ne sont pas électriques.
- 2) **Co-hyponymie** → ex : moteur thermique & moteur électrique → électrique et thermique sont des hyponymes qui ne vont pas ensemble mais sont complémentaires, c'est une relation de co-hyponymie.

Exemple :



Permet de faire des arbres (classe : mammifère → ordre : carnassier → famille : canidés → genre : canis → espèce : canis lupus)

- 3) **Relations partitives** : tout / parties → holonyme / méronyme. La main est une partie d'un corps par exemple : « main » est méronyme de « corps », et « corps » est holonyme de « main ». L'holonyme est un tout qui comprend le méronyme. « Main » et « pied » en relation de co-méronymie.

Relations de hyperonyme/hyponyme (traits droits) et holonyme/méronyme (pointillés) : main, cœur, ventricule, estomac, membre, corps, bras, organe → voir feuille. Pour faire la différence : si on peut dire « fait partie de » ou « est un ».

#### - 4) Co-méronymie

##### Relations entre concepts et dénominations

- **Polysémie** (= lien entre plusieurs concepts à partir d'une dénomination).

La terminologie n'est pas de la polysémie : par exemple à la différence d'en lexicologie où à partir de clé on a plusieurs sens (polysémie), on différencie chaque domaine :

serrurerie → clé

art martiaux → clé

musique → clé

Au lieu de dire que « clé » est polysémique on dira que ce sont différents termes qui sont des homonymes. Dans l'homonymie on peut être plus précis : il y a des homophones (se prononce pareil) et des homographes (s'écrit pareil).

- **Synonymie**

On a des formes de synonymie en terminologie, mais peu.

Plusieurs cas de synonymies à ajouter à la sémantique d'une fiche terminologique :

- 1) **Forme courte – forme développée.** Troncation (inox → acier inoxydable), ou sigle (SIDA), ou symboles (abréviations des corps chimiques : CA → calcium).
- 2) **Forme savante – forme populaire.** Ex : céphalée – mal de tête.
- 3) **Variantes d'une même dénomination.** Quand il existe des petites différences : par exemple, SIDA/syndrome immuno-déficitaire/syndrome d'immuno-déficience.  
Ou **variantes régionales** (liées aux variantes géographiques, ou aux écoles de grammaire, ou aux entreprises).
- 4) **Synonymie par réduction.** On peut réduire un terme compliqué à sa base (au court d'un texte répétant souvent le même terme notamment) : on peut remplacer un hyponyme par son hyperonyme → mais attention, par exemple « marée noire » n'est pas l'hyponyme de « marée ».

## Néologie

3 composantes de la langue : lexicale, grammaire, règles

La composante de la langue qui évolue le plus vite est le lexicale.

Deux aspects de la néologie : des nouveaux concepts ou des concepts qui évoluent. Le plus souvent, ça arrive par l'usage, par des communautés d'utilisateurs, dont on a parfois du mal à cerner la source → **néologie d'usage**, qui est le plus courant. Moins courant, il y a la **néologie d'aménagement**, où ce sont des professionnels de la langue qui sont à l'affût des nouvelles idées et vont proposer de nouveaux mots avant même que les utilisateurs ne s'en emparent.

Exemple de néologie d'usage : éco-taxe.

Exemple d'emprunt : week-end (cela a vraiment correspondu à un nouveau concept en France, on n'avait pas de week-end avant on travaillait le samedi).

Exemple d'emprunt/d'usage : Covoiturage. Phénomène qui n'existait pas en France mais beaucoup aux USA. Aux abords des grandes villes, il y a une voie réservée à ceux qui ont plus de 3 personnes dans la voiture : « car pool lane ». Au niveau du français, en 1972 les commissions de terminologie ont vu ce phénomène et on a proposé « covoiturage » : personne n'utilisait ce mot car il y avait très peu d'usage de ce concept. En 1973 il y a eu d'énormes périodes de grève : ce fut la première fois où les gens s'organisaient vraiment pour aller au travail ensemble, les journalistes pour décrire le phénomène ont utilisé le mot qui existait → à partir d'une néologie d'aménagement

ce mot s'est imposé naturellement dès que l'usage s'est avéré nécessaire.

Autres exemples qui ont bien marché : tweet, logiciel, informatique,...

Exemple d'évolution : poster → sur internet.

Anglicismes qui arrivent dans la langue française : spoiler, vintage, buzz, selfie,...

Autre exemple : baladeur, pour contrer walkman, qui regroupe 2 homophones : ballade la musique, et balade la marche. Mais aujourd'hui on a beaucoup d'appareils mobiles, « baladeur » n'est plus tellement approprié.

Différents processus de création des mots :

- **Préfixation**
- **Suffixation** (profilage, réseautage,...)  
→ les deux (covoiturage)
- **Dérivation de sens** : on garde le même mot en prenant un nouveau sens → poster, souris, puce, navigateur, site, gay (qui a enterré l'ancien sens), signer (= parler en langue des signes), décrochage (à partir de drop-out en anglais),...
- **Composition** : le fait de créer des mots composés → fracture sociale, moteur de recherche, marée noire, salle blanche (dans les usines fabricant des puces électroniques, où il n'y aura aucun grain de poussière), zone euro, jeune pousse (pour remplacer start-up, mais ne marche pas vraiment), brain storming → remue-méninge, class action → action de groupe, plaider-coupable...
- **Conversion** : quand on change de catégorie grammaticale → pocket / to pocket, crise / criser, ...  
→ venant des marques : kleenex, velux, sopalin, walkman, abri-bus...  
→ antonomase: idée qu'un nom propre de personnage devient un stéréotype : donjuan, machiavel, tartuffe,...
- **Amalgame** (ou fusion, ou encore « mot-valise » pour certains) : créer un mot à partir de 2.  
Par exemple :
  - \* breakfast + lunch = brunch.
  - \* fog + smoke = smog
  - \* cheese + hamburger = cheeseburger
  - \* français + anglais = franglais
  - \* motorway + hostel = motel
  - \* hélicoptère + port = héliport
  - \* velours + crochet = velcro
  - \* vision + conférence = visioconférence
  - \* courrier + électronique = courriel
- **Troncation** : fait de créer un mot en réduisant un autre mot. Par exemple :
  - \* Zoo, venant de parc zoologique.
  - \* « Vet » en anglais, pour « veterinary surgeon / veterinarian ». Vêto, de vétérinaire.
  - \* « Flu » en anglais, venant de « influenza ».
  - \* Cinéma, de cinématographe.
  - \* Métro, de métropolitain.
  - \* Apéro, apéritif. Dico, dictionnaire. → Beaucoup de mots de la langue familière qui sont raccourcis et finis en « o ».
- **Siglaion** : on distingue les sigles des acronymes. Ex : OMS ; SIDA ; radar ; laser ; Bdphile

- **Emprunt** : phénomène naturel dans les évolutions des langues → toutes les langues se nourrissent d'autres langues. Quand le taux d'emprunt dépasse un certain seuil (~25%), on parle de créolisation (idée que la langue est en train de se mélanger avec une autre).

Exemples :

Chiffre	Espagn. et portug. cifra ; ital. cifra, cifera. Le chiffre est primitivement le zéro, de l'arabe çafar, vide, à cause que le zéro est vide de toute valeur. De la signification de zéro, chiffre a passé à la signification générale de signe de numération.
Café	Café remonte à l'arabe qahwa, transmis au turc sous la forme qahve et passé en français par l'italien.
Cacao	Vient d'une langue ancienne, l'aztèque, en passant ensuite par l'espagnol.
Redingote	Corruption de l'anglais riding coat, vêtement pour chevaucher : de ride, chevaucher, et coat, habit.
Tulipe	Portuguais tolipa ; italien tulipano ; du turc tolipend, nom donné à la fleur à cause de la comparaison avec un turban ; la tulipe vient de Turquie.
Zèbre	Mot éthiopien : Pecora. Probablement issu du latin equiferus « cheval sauvage », comp. de equus « cheval » et ferus « sauvage ». Les Portugais ont appliqué le nom d'une espèce d'âne sauvage abondamment répandue dans la Péninsule ibérique jusqu'au xvies., au zèbre, animal sauvage qu'ils découvraient en Afrique à cette époque.
Zen	Mot japonais, transcrit du chinois chán « quiétude », du skr. dhyāna « méditation »
Echec	Du persan « shah mat », signifiant « le roi est mort ». Il y avait dans l'ancien français escheq, eschieq, eschac, qui signifiait butin et que Diez rattache à l'ancien haut allemand schâh, butin, le c empêchant de rattacher ce mot à échoir.
Boulevard	De l'allemand Bollwerk, défense, fortification ; de Werk, ouvrage, et bollen, lancer, à cause des engins dont étaient armés les boulevards, ou, beaucoup plutôt, de Bohle, ais, planche. Ce terme de guerre paraît être entré en usage dans le XVe siècle, du moins Grimm n'en a trouvé aucun exemple dans le XIVe ; de l'Allemagne il a rapidement passé dans les autres pays. Voltaire le tire de boule et vert : place verte à jouer aux boules ; mais l'ensemble des formes contredit cette dérivation. Boulevard a pris le sens de promenade, parce que c'est sur les boulevards, fortifications, après leur démolition, qu'on a fait des boulevards, promenades.
Robot	Mot tchèque robot formé sur robota « travail pénible, corvée », empl. en 1920 par l'écrivain Karel Tchapek dans sa pièce R.U.R., traduite en anglais dès 1923 pour désigner un androïde capable d'exécuter des travaux à la place de l'homme.
Choucroute	Sauerkraut, de sauer, aigre, sur, et, Kraut, herbe, l'assimilation avec chou ayant altéré sauer.
Chenapan	Schnapphahn, de schnappen, attraper, et Hahn, coq. « Bandit de grand chemin » en allemand.
Babord	Emprunté au m. néerlandais bakboord, de même sens. À l'époque du m. néerl. le pilote gouvernait en effet avec une godille fixée au côté droit du bateau et tournait donc le dos au côté gauche.
Tribord	Empr. au m. néerl.stierboord, de même sens, var. de stuurboord, comp. de stuur « gouvernail » et de boord « bord, côté », littéral. « côté où se trouve le gouvernail » ; celui-ci se trouvait autrefois du côté droit des navires.
Geyser	Emprunté à l'islandais Geysir, n. propre d'une source chaude d'Islande employé par les géologues pour désigner toute source du même type et signifiant « celui qui

	jaillit » (de geysa « jaillir »)
Anorak	Esquimau anorak, du même sens, sorte de veste à capuchon très pratique pour les régions polaires.
Paparazzi	forme plurielle de Paparazzo, patronyme d'un personnage du film La Dolce Vita (1960), de Fellini. Paparazzo était un photographe dans l'histoire.
Cible	Empr. par le suisse romand au dial. alémanique de Suisse schïbe [all. Scheibe « disque, carreau, cible »] qui présente les mêmes sens que la lang. d'empr.; parvenu dans le lyonn. soit en raison du renom des fêtes de tir suisses, soit à la faveur de fêtes communes données par des villes suisses et fr.
Alambic	La pratique de la distillation daterait de plus de 3000 ans. L'un des premiers alambics, découvert chez les Coptes d'Alexandrie, était composé d'une cornue (cucurbite), d'un vase à distiller (ambix) et d'un réceptacle des produits distillés (phiale). Le terme grec ambix, que l'arabe, en lui gardant le même sens, va transformer en al ambiq, puis l'espagnol en alambique finit par désigner l'appareil tout entier.

Beaucoup d'emprunts sont francisés (« fuel » est devenu « fioul » pour faciliter la prononciation, par exemple). Certains emprunts sont tellement entrés dans la langue française qu'on y ajoute des préfixes et des suffixes : « relooker » par exemple. Il y a aussi des faux emprunts : « footing » et « camping-car » par exemple, ne sont pas utilisés en anglais.

- **L'onomatopée** : to purr, chuchoter (chhht), un scratch, un clic-clac, le zoom (onomatopée pour un avion qui tombe dans les BD), zipper (onomatopée de la balle de tennis)...
- **Codage** : envers → verlan (chelou, relou, zarbi, meuf, keuf, teuf...). Ancien argot des malfaiteurs qui sont restés dans la langue (argent = oseille, manger = bouloter,...).

Liste des critères qui font que ça marche ou ça ne marche pas lorsqu'on cherche à créer des mots (ISO, normes de 2001) :

- 1) **Unicité** : une seule désignation, un concept.
- 2) **Motivation** : il faut qu'il y ait une certaine transparence (que dans la forme du mot on ait déjà une idée de ce qu'il veut dire). Ex : le microbe responsable de la tuberculose était nommé le bacille de Koch (du nom du médecin l'ayant découvert), mais par souci de motivation il a été renommé bacille tuberculeux. / on dit désormais lave-linge et non plus machine à laver.
- 3) **Cohérence** : pouvoir faire rentrer le terme dans un champ où il s'insère naturellement (ex : bureautique/robotique, logiciel/didacticiel/progiciel,...).
- 4) **Acceptabilité** : le mot doit être acceptable pour les locuteurs de la langue, qu'il rentre bien dans le système : facile à prononcer, qu'il rentre dans les systèmes de graphie. Par exemple : entre notion et concept on garde plutôt concept vu ses dérivations plus importantes (conceptualiser, conceptions,...). / On a gardé énergie nucléaire et non pas atomique pour une raison culturelle (atomique fait trop penser à la bombe).
- 5) **Opportunité** : quelque chose qui est opportun, qui arrive au bon moment, qui correspond à un besoin. L'académie française par exemple a refusé « podcaster » car la langue française a déjà le mot « enregistrer » → s'il y a déjà un mot pourquoi en créer un autre ?
- 6) **Economie linguistique** : principe de brièveté, qui explique le recours fréquent aux mots anglais.
- 7) **Respect des usagers** : on ne peut pas imposer un mot à des gens qui ont déjà l'habitude d'en utiliser un autre ; et il est interdit d'utiliser un mot qui est une marque déposée.



Traitement de texte & texteur : pourquoi texteur a pas marché (texte pas encore inventé, brièveté, cohérence avec tableur...) ? La motivation fait que ça ne marche pas : texteur n'est pas transparent ; et le respect des usagers.

#### CONTRÔLE CONTINU N°1

- Recherche de sites → sites institutionnels / grandes organisations en priorité, puis sites de média.
- Liste de termes → aucun article, pas de pluriel (sauf si le terme ne se met pas au singulier), pas de majuscule.
- Traduction → site de référence pour les noms de pays = ONU.

Epicène = mot identique au masculin et au féminin.